

COMMISSION DES USAGERS

La Commission Des Usagers prévue conformément à la Loi du 4 mars 2002 (Articles R.1112-79 à R.1112-94 du code de la Santé Publique) sur les droits des malades est composée des membres suivants :

- ❖ **En tant que Président de la C.D.U. :**
Monsieur Hervé LEVERT
- ❖ **En tant que représentant du Conseil de Surveillance :**
Madame Michelle LAMBERT
- ❖ **En tant que médiateurs :**
Monsieur le Docteur Mohammad BAKDALIEH - Médiateur médical (titulaire)
Monsieur le Docteur Didier ROLAND-BILLECART - Médiateur médical (suppléant)
Madame Laure REIST - Médiateur non médical (titulaire)
Madame Natacha LELIEVRE - Médiateur non médical (suppléante)
- ❖ **En tant que représentants des usagers :**
 - Membres titulaires :
Monsieur Michel BRULARD pour Entraid' Addict (06 84 59 43 98)
 - Membres suppléants :
Monsieur Jacques HENRI pour AFD 14-61-50NC (06 88 53 50 33)
Madame Micheline CAILLY pour Entraid' Addict (06 13 38 05 32)
- ❖ **En tant que représentants de l'établissement :**
 - Commission de Soins Infirmiers de Rééducation et des Médico Techniques (C.S.I.R.M.T.)
Monsieur Guillaume PETIT (titulaire)
Madame Pascale HOURDEQUIN (suppléante)
 - Comité Social d'Etablissement (C.S.E.)
Madame Maëlle JACQUET-ROUXELIN (titulaire)
Madame Laëtitia FAURIE (suppléante)
 - Responsable qualité :
Madame Pauline DUPONT

Cette commission est chargée d'assister les usagers de l'établissement et de leur indiquer les voies de conciliation et de recours dont ils disposent.

Mortagne-au-Perche,
Le 10 avril 2024



Le Directeur,

Hervé LEVERT